

Réforme des Collectivités territoriales

Projections en sièges des Conseillers territoriaux

Yves KRATTINGER

Sénateur de la Haute-Saône
Président du Conseil général

INTRODUCTION

Le projet de réforme des collectivités territoriales est actuellement en débat au Parlement.

Rapporteur de la mission sénatoriale sur l'organisation et l'évolution des collectivités territoriales, j'ai souhaité illustrer et évaluer, chiffres à l'appui, les conséquences directes de l'une des principales dispositions contenue dans le projet de réforme gouvernementale, à savoir la création d'un conseiller territorial unique.

Aux termes des textes qui nous sont proposés, le nouvel élu siégera au Conseil régional et au Conseil général pour administrer son département d'élection.

La volonté du chef de l'Etat consiste à diviser par deux le nombre total des conseillers généraux et régionaux. La présente analyse illustre, région par région et département par département, cette nouvelle arithmétique de l'action publique territoriale. Elle tend à montrer que, en dépit des objectifs affichés, le nombre des élus siégeant au sein des assemblées régionales explosera.

Actuellement dans notre pays, il y a **4220 Conseillers généraux** et **1845 Conseillers régionaux** soit **6065 élus**. Après la réforme, il y aurait **3032 conseillers régionaux** (+ 1187 soit une augmentation de 64,33 %) et **3032 conseillers généraux** (- 1187 soit une diminution de 28,13 %).

En outre, les futurs conseillers territoriaux seraient élus au scrutin majoritaire uninominal à un tour pour 80% d'entre eux et à la proportionnelle pour les 20 % restants.

Ce nouveau mode de scrutin présente manifestement plusieurs motifs de contestation devant le conseil constitutionnel.

En premier lieu, en introduisant une élection à un tour, ce projet de réforme remet en cause le principe des deux tours de scrutin. C'est la première fois dans l'histoire de notre République.

Ensuite, ce nouveau mode de scrutin ferait reculer le principe de la parité hommes-femmes au sein des assemblées régionales.

Ces deux dispositions sont contraires aux principes fondamentaux reconnus par les lois de la République. Elles traduisent, au surplus, une régression institutionnelle par rapports à la situation antérieure.

Enfin, le mode d'élection des futurs conseillers territoriaux ne respecte pas l'égalité des citoyens devant le vote puisqu'une partie du corps électoral ne participera pas au scrutin à la proportionnelle. Par une jurisprudence constante, le conseil constitutionnel a toujours censuré les reculs dans l'égalité des suffrages à l'image de ce qu'introduit le mode de scrutin proposé pour l'élection du nouvel élu.

Ces aspects méritent d'être soulignés. Ils reflètent la fragilité du texte soumis à l'examen de la Représentation nationale.


Yves KRATTINGER
Sénateur de la Haute-Saône
Président du Conseil général

Région PACA

I - La situation actuelle

123 Conseillers régionaux

Dont	- Alpes de Haute-Provence.....	4
	- Hautes-Alpes.....	3
	- Alpes Maritimes.....	26
	- Bouches du Rhône.....	51
	- Var.....	25
	- Vaucluse.....	14

236 Conseillers généraux

Dont	- Alpes de Haute-Provence.....	30
	- Hautes-Alpes.....	30
	- Alpes Maritimes.....	52
	- Bouches du Rhône.....	57
	- Var.....	43
	- Vaucluse.....	24

Total : **359 élus**

II- Scénario envisagé

Dans le cas d'une réduction de **50 %** alors le nombre de conseillers territoriaux serait de **180**.
L'assemblée régionale passerait alors de 123 à 180 élus (+ 57 élus soit 46% d'augmentation).

Populations départementales selon le recensement labellisé 2007

- Alpes de Haute-Provence.....	156 067 hab.
- Hautes-Alpes.....	132 482 hab.
- Alpes Maritimes.....	1 082 465 hab.
- Bouches du Rhône.....	1 958 926 hab.
- Var.....	995 934 hab.
- Vaucluse.....	538 141 hab.

Population totale de la région PACA : **4 864 015 hab.**

Répartition des Conseillers territoriaux par département

Si 180 CT (- 50 %) : quotient 4 864 015 / 180 = **27 022 habitants** par CT

Simulations de répartition des sièges

	Alpes de Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches du Rhône	Var	Vaucluse
Situation actuelle (Conseillers généraux)	30	30	52	57	43	24

180 CT (- 50%)	6	5	40	72	37	20
-------------------	----------	----------	-----------	-----------	-----------	-----------

Nota : Les Alpes de Haute-Provence et les Hautes-Alpes, départements peu peuplés, seraient très pénalisés par la réforme. A contrario, le département des Bouches-du-Rhône gagnerait 15 élus.

Région LANGUEDOC ROUSSILLON

I - La situation actuelle

67 Conseillers régionaux

Dont	- Aude.....	10
	- Gard.....	18
	- Hérault.....	26
	- Lozère.....	2
	- Pyrénées Orientales.....	11

186 Conseillers généraux

Dont	- Aude.....	35
	- Gard.....	46
	- Hérault.....	49
	- Lozère.....	25
	- Pyrénées Orientales.....	31

Total : **253 élus**

II- Scénario envisagé

Si réduction de **50 %** alors le nombre de CT serait de **126**. L'assemblée régionale passerait de 67 élus à 126 élus (+ 59 élus soit 88 % d'augmentation).

Populations départementales selon le recensement labellisé 2007

- Aude.....	345 779 hab.
- Gard.....	689 847 hab.
- Hérault.....	1 011 207 hab.
- Lozère.....	76 880 hab.
- Pyrénées Orientales.....	437 157 hab.

Population totale de la région Languedoc-Roussillon : **2 560 870 hab.**

Répartition des Conseillers territoriaux par département

Si 126 CT (- 50 %) : quotient $2\,560\,870 / 126 = 20\,324$ habitants par CT

	Aude	Gard	Hérault	Lozère	Pyrénées Orientales
Situation actuelle (Conseillers généraux)	35	46	49	25	31
126 CT (- 50%)	17	34	50	4	21

Nota : Le nombre d'élus dans l'Hérault resterait stable. L'Aude et la Lozère seraient, en revanche, très pénalisées. La Lozère perdrait 21 élus en 2014.

Région MIDI-PYRENEES

I - La situation actuelle

91 Conseillers régionaux

Dont	- Ariège.....	5
	- Aveyron.....	10
	- Haute-Garonne.....	37
	- Gers.....	5
	- Lot.....	6
	- Hautes-Pyrénées.....	7
	- Tarn.....	14
	- Tarn et Garonne.....	7

293 Conseillers généraux

Dont	- Ariège.....	22
	- Aveyron.....	46
	- Haute-Garonne.....	53
	- Gers.....	31
	- Lot.....	31
	- Hautes-Pyrénées.....	34
	- Tarn.....	46
	- Tarn et Garonne.....	30

Total : **384 élus**

II- Scénario envisagé

Si réduction de **50 %** alors le nombre de CT serait de **192**, l'assemblée régionale compterait 192 conseillers régionaux au lieu de 91 actuellement (+ 101 sièges soit une augmentation de 111 %).

Populations départementales selon le recensement labellisé 2007

- Ariège.....	148 568 hab.
- Aveyron.....	274 425 hab.
- Haute-Garonne.....	1 202 920 hab.
- Gers.....	183 615 hab.
- Lot.....	171 173 hab.
- Hautes-Pyrénées.....	228 594 hab.
- Tarn.....	369 501 hab.
- Tarn et Garonne.....	231 763 hab.

Population totale de la région Midi-Pyrénées : **2 810 559 hab.**

Répartition des Conseillers territoriaux par département

Si 192 CT (- 50 %) : quotient $2\,810\,559 / 192 = 14\,638$ habitants par CT

Simulations de répartition des sièges

	Ariège	Aveyron	Haute-Garonne	Gers	Lot	Hauts-Pyrénées	Tarn	Tarn et Garonne
Situation actuelle (Conseillers généraux)	22	46	53	31	31	34	46	30
192 CT (- 50%)	10	19	82	13	12	15	25	16

Nota : En Midi-Pyrénées, le département, chef lieu de région, verrait le nombre des conseillers généraux augmenter de 29 sièges alors que l'ensemble des départements périphériques perdraient entre la moitié et les deux tiers de leurs élus. Dans cette région particulièrement vaste, l'élu rural de proximité disparaîtra.

Région AQUITAINE

I - La situation actuelle

85 Conseillers régionaux

Dont	- Gironde.....	37
	- Pyrénées Atlantiques....	18
	- Dordogne.....	13
	- Landes.....	9
	- Lot et Garonne.....	8

235 Conseillers généraux

Dont	- Gironde.....	63
	- Pyrénées Atlantiques....	52
	- Dordogne.....	50
	- Landes.....	30
	- Lot et Garonne.....	40

Total : **320 élus**

II- Scénario envisagé

Si réduction de **50 %** alors le nombre de CT serait de **160**. L'assemblée régionale passerait de 85 à 160 élus (+ 78 conseillers régionaux soit une augmentation de 92 %).

Populations départementales selon le recensement labellisé 2007

- Gironde.....	1 409 345 hab.
- Pyrénées Atlantiques.....	643 090 hab.
- Dordogne.....	406 793 hab.
- Landes.....	367 492 hab.
- Lot et Garonne.....	335 658 hab.

Population totale de la région Aquitaine : **3 162 378 hab.**

Répartition des Conseillers territoriaux par département

Si 160 CT (- 50 %) : quotient $3\ 162\ 378 / 160 = 19\ 764$ habitants par CT

	Gironde	Pyrénées Atlantiques	Dordogne	Landes	Lot et Garonne
Situation actuelle (Conseillers généraux)	63	52	50	30	40
160 CT	71	32	21	19	17

Nota : Les Landes, pourtant territoire rural très étendu, seront sévèrement pénalisées par le redécoupage cantonal. Les enjeux sont identiques pour le Lot-et-Garonne qui perdrait 23 élus. L'éloignement de ce département par rapport à la capitale régionale ne permettra plus aux futurs Conseillers territoriaux d'assurer, comme aujourd'hui, les missions de proximité exercées par les Conseillers généraux. La Gironde gagnerait 5 sièges.

Région AUVERGNE

I - La situation actuelle

158 Conseillers généraux

Dont	- Allier.....	35
	- Cantal.....	27
	- Haute-Loire.....	35
	- Puy de Dôme.....	61

47 Conseillers régionaux

Dont	- Allier.....	12
	- Cantal.....	5
	- Haute-Loire.....	7
	- Puy de Dôme.....	23

Total : **205 élus**

II- Scénario envisagé

Si réduction de **50 %** alors le nombre de CT serait de **103**. L'assemblée régionale passerait de 47 à 103 élus (+56 sièges soit une augmentation de 119%).

Populations départementales selon le recensement labellisé 2007

- Allier.....	343 114 hab.
- Cantal.....	149 057 hab.
- Haute-Loire.....	220 437 hab.
- Puy de Dôme.....	626 639 hab.

Population totale de la région Auvergne : **1 339 247 hab.**

Répartition des Conseillers territoriaux par département

Si 103 CT (- 50 %) : quotient $1\ 339\ 247 / 103 = 13\ 002$ habitants par CT

	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy de Dôme
Situation actuelle (Conseillers généraux)	35	27	35	61
103 CT	26	12	17	48

Nota : Les deux départements les plus ruraux et les moins denses en termes de population sont ceux qui perdent le plus d'élus (Cantal et Haute-Loire). En Auvergne, la réforme devrait se traduire par une accentuation du clivage entre les départements disposant d'un tissu industriel et ceux pour lesquels l'économie rurale reste prépondérante. La « fracture territoriale » s'aggravera inmanquablement.

Région BASSE NORMANDIE

I - La situation actuelle

47 Conseillers régionaux

Dont	-	Manche.....	16
	-	Calvados.....	22
	-	Orne.....	9

141 Conseillers généraux

Dont	-	Manche.....	52
	-	Calvados.....	49
	-	Orne.....	40

Total : **188 élus**

II- Scénario envisagé

Si réduction de **50 %** alors le nombre de CT serait de **94**. L'assemblée régionale passerait de 47 à 94 élus (+ 47 sièges soit une augmentation de 100 %).

Populations départementales selon le recensement labellisé 2007

-	Manche.....	495 153 hab.
-	Calvados.....	673 667 hab.
-	Orne.....	292 609 hab.

Population totale de la région Basse-Normandie : **1 461 429 hab.**

Répartition des Conseillers territoriaux par département

Si 103 CT (- 50 %) : quotient $1\,461\,429 / 94 = 15\,547$ habitants par CT

	Manche	Calvados	Orne
Situation actuelle (Conseillers généraux)	52	49	40
94 CT	32	43	19

Nota : L'Orne, département le moins peuplé de Basse-Normandie perdrait plus de la moitié de ses Conseillers généraux. Le département de la Manche perdrait 20 sièges. Ce département serait marginalisé dans la nouvelle Assemblée régionale.

Région BOURGOGNE

I - La situation actuelle

57 Conseillers régionaux

Dont	- Côte d'Or.....	18
	- Nièvre.....	9
	- Saône et Loire.....	20
	- Yonne.....	10

174 Conseillers généraux

Dont	- Côte d'Or.....	43
	- Nièvre.....	32
	- Saône et Loire.....	57
	- Yonne.....	42

Total : **231 élus**

II- Scénario envisagé

Si réduction de **50 %** alors le nombre de CT serait de **116**. L'assemblée régionale passerait de 57 à 116 élus (+ 59 sièges soit une augmentation de 103 %).

Populations départementales selon le recensement labellisé 2007

- Côte d'Or.....	519 143 hab.
- Nièvre.....	221 488 hab.
- Saône et Loire.....	551 842 hab.
- Yonne.....	341 418 hab.

Population totale de la Bourgogne : **1 633 891 hab.**

Répartition des Conseillers territoriaux par département

Si 116 CT (- 50 %) : quotient $1\ 633\ 891 / 116 = 14\ 085$ habitants par CT

	Côte d'Or	Nièvre	Saône et Loire	Yonne
Situation actuelle (Conseillers généraux)	43	32	57	42
116 CT	37	16	39	24

Nota : La Nièvre, la Saône et Loire et l'Yonne perdraient près de la moitié de leurs conseillers généraux.

Région BRETAGNE

I - La situation actuelle

83 Conseillers régionaux

201 Conseillers généraux

Dont	- Côtes d'Armor.....	52
	- Finistère.....	54
	- Ile et Vilaine.....	53
	- Morbihan	42

Total : **284 élus**

II- Scénario envisagé

Si réduction de **50 %** alors le nombre de CT serait de **142**. L'assemblée régionale passerait de 83 à 142 élus (+ 59 sièges soit une augmentation de 71 %).

Populations départementales selon le recensement labellisé 2007

- Côtes d'Armor.....	576 049 hab.
- Finistère.....	885 906 hab.
- Ile et Vilaine.....	955 846 hab.
- Morbihan.....	702 487 hab.

Population totale de la Bretagne : **3 120 288 hab.**

Répartition des Conseillers territoriaux par département

Si 142 CT (- 50 %) : quotient $3\,120\,288 / 142 = 21\,974$ habitants par CT

	Côtes d'Armor	Finistère	Ile et Vilaine	Morbihan
Situation actuelle (Conseillers généraux)	52	54	53	42
142 CT	27	40	43	32

Nota : Le département des Côtes d'Armor perd près de la moitié de ses élus en dépit d'une réelle augmentation de sa population au cours des dernières années.

Région CENTRE

I - La situation actuelle

77 Conseillers régionaux

Dont	-	Eure et Loir.....	12
	-	Loir et Cher.....	10
	-	Loiret.....	18
	-	Cher.....	11
	-	Indre et Loire.....	17
	-	Indre.....	9

198 Conseillers généraux

Dont	-	Eure et Loir.....	29
	-	Loir et Cher.....	30
	-	Loiret.....	41
	-	Cher.....	35
	-	Indre et Loire.....	37
	-	Indre.....	26

Total : **275 élus**

II- Scénario envisagé

Si réduction de **50 %** alors le nombre de CT serait de **138**. L'assemblée régionale passerait de 77 à 118 élus (+ 61 sièges soit une augmentation de 79 %).

Populations départementales selon le recensement labellisé 2007

-	Eure et Loir.....	422 411 hab.
-	Loir et Cher.....	326 291 hab.
-	Loiret.....	647 733 hab.
-	Cher.....	314 599 hab.
-	Indre et Loire.....	583 086 hab.
-	Indre.....	232 799 hab.

Population totale de la région Centre : **2 526 919 hab.**

Répartition des Conseillers territoriaux par département

Si 138 CT (- 50 %) : quotient $2\,526\,919 / 138 = 18\,311$ habitants par CT

	Eure et Loir	Loir et Cher	Loiret	Cher	Indre et Loire	Indre
Situation actuelle (Conseillers généraux)	29	30	41	35	37	26
138 CT	23	18	35	17	32	13

Nota : Le Loir et Cher, Le Cher et l'Indre seraient privés de la moitié de leurs élus départementaux.

Région CHAMPAGNE ARDENNE

I - La situation actuelle

49 Conseillers régionaux

Dont	- Ardennes.....	11
	- Aube.....	11
	- Marne.....	20
	- Haute-Marne.....	7

146 Conseillers généraux

Dont	- Ardennes.....	37
	- Aube.....	33
	- Marne.....	44
	- Haute-Marne.....	32

Total : **195 élus**

II- Scénario envisagé

Si réduction de **50 %** alors le nombre de CT serait de **98**. L'assemblée régionale passerait de 49 à 98 élus (+ 49 sièges soit une augmentation de 100 %).

Populations départementales selon le recensement labellisé 2007

- Ardennes.....	284 749 hab.
- Aube.....	300 840 hab.
- Marne.....	566 491 hab.
- Haute-Marne.....	187 407 hab.

Population totale de la région Champagne-Ardenne : **1 339 487 hab.**

Répartition des Conseillers territoriaux par département

Si 138 CT (- 50 %) : quotient $1\ 339\ 487 / 98 = 13\ 668$ habitants par CT

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne
Situation actuelle (Conseillers généraux)	37	33	44	32
98 CT	21	22	41	14

Nota : La Haute-Marne, département peu dense et très rural perd 18 élus. Elle ne disposerait plus que d'une représentation de 14 Conseillers généraux.

Région HAUTE-NORMANDIE

I - La situation actuelle

55 Conseillers régionaux

Dont - Seine-Maritime.....39
- Eure.....16

112 Conseillers généraux

Dont - Seine-Maritime.....69
- Eure.....43

Total : **167 élus**

II- Scénario envisagé

Si réduction de **50 %** alors le nombre de CT serait de **84**. L'assemblée régionale passerait de 55 à 84 élus (+ 27 sièges soit une augmentation de 49 %).

Populations départementales selon le recensement labellisé 2007

- Seine-Maritime.....1 244 611 hab.
- Eure.....572 105 hab.

Population totale de la Haute-Normandie : **1 816 716 hab.**

Répartition des Conseillers territoriaux par département

Si 138 CT (- 50 %) : quotient $1\ 816\ 716 / 84 =$ **21 627 habitants** par CT

	Seine-Maritime	Eure
Situation actuelle (Conseillers généraux)	69	43
84 CT	58	26

Nota : L'Eure perdrait près de la moitié de ses conseillers généraux.

Région ILE DE FRANCE

I - La situation actuelle

209 Conseillers régionaux

Dont	-	Essonne.....	24
	-	Hauts de Seine.....	29
	-	Paris.....	41
	-	Seine St Denis.....	20
	-	Seine et marne.....	25
	-	Val d'Oise.....	21
	-	Val de Marne.....	22
	-	Yvelines.....	27

460 Conseillers généraux

Dont	-	Essonne.....	42
	-	Hauts de Seine.....	45
	-	Paris.....	163
	-	Seine St Denis.....	40
	-	Seine et marne.....	43
	-	Val d'Oise.....	39
	-	Val de Marne.....	49
	-	Yvelines.....	39

Total : **669 élus**

II- Scénario envisagé

Si réduction :

50 % alors le nombre de CT serait de 334

Populations départementales selon le recensement labellisé 2007

-	Essonne.....	1 201 994 hab.
-	Hauts de Seine.....	1 544 411 hab.
-	Paris.....	2 193 030 hab.
-	Seine St Denis.....	1 502 340 hab.
-	Seine et marne.....	1 289 524 hab.
-	Val d'Oise.....	1 160 721 hab.
-	Val de Marne.....	1 302 889 hab.
-	Yvelines.....	1 403 957 hab.

Population totale de l'Île de France : **11 598 866 hab.**

Répartition des Conseillers territoriaux par département

Si 334 CT (- 50 %) : quotient $11\,598\,866 / 334 =$ **34 727 habitants** par CT

	Essonne	Hauts de Seine	Paris	Seine St Denis	Seine et Marne	Val d'Oise	Val de Marne	Yvelines
Situation actuelle (Conseillers généraux)	42	45	163	40	43	39	49	39
334 CT	35	45	63	43	37	33	38	40

Région LIMOUSIN

I - La situation actuelle

43 Conseillers régionaux

Dont

- Corrèze.....15
- Creuse.....7
- Haute-Vienne.....21

106 Conseillers généraux

Dont

- Corrèze.....37
- Creuse.....27
- Haute-Vienne.....42

Total : **149 élus**

II- Scénario envisagé

Si réduction de **50 %** alors le nombre de CT serait de **74**. L'assemblée régionale passerait de 43 à 74 élus (+ 31 sièges soit une augmentation de 72 %).

Populations départementales selon le recensement labellisé 2007

- Corrèze.....242 038 hab.
- Creuse.....123 861 hab.
- Haute-Vienne.....371 102 hab.

Population totale du Limousin : **737 001 hab.**

Répartition des Conseillers territoriaux par département

Si 74 CT (- 50 %) : $737\,001 / 74 = 9\,959$ habitants par CT

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne
Situation actuelle (Conseillers généraux)	37	27	42
74 CT	24	13	37

Nota : Avec seulement 13 Conseillers territoriaux, les élus creusois pourront difficilement maintenir une présence de proximité sur leur canton et siéger au Conseil régional à Limoge. L'enclavement et l'isolement de ce département seront donc accentués par les effets de la réforme territoriale.

Région LORRAINE

I - La situation actuelle

73 Conseillers régionaux

Dont	-	Meurthe et Moselle.....	22
	-	Meuse.....	6
	-	Moselle.....	31
	-	Vosges.....	14

157 Conseillers généraux

Dont	-	Meurthe et Moselle.....	44
	-	Meuse.....	31
	-	Moselle.....	51
	-	Vosges.....	31

Total : **230 élus**

II- Scénario envisagé

Si réduction de **50 %** alors le nombre de CT serait de **115**. L'assemblée régionale passerait de 73 à 115 élus (+ 42 sièges soit une augmentation de 57,5 %).

Populations départementales selon le recensement labellisé 2007

-	Meurthe et Moselle.....	726 592 hab.
-	Meuse.....	193 962 hab.
-	Moselle.....	1 039 023 hab.
-	Vosges.....	380 304 hab.

Population totale de Lorraine : **2 339 881 hab.**

Répartition des Conseillers territoriaux par département

Si 115 CT (- 50 %) : $2\,339\,881 / 115 = 20\,346$ habitants par CT

	Meurthe et Moselle	Meuse	Moselle	Vosges
Situation actuelle (Conseillers généraux)	44	31	51	31
115 CT	36	9	51	19

Nota : La Meuse compte aujourd'hui autant de Conseillers généraux que les Vosges. En 2014, elle n'aura plus que 9 représentants au Conseil régional de Lorraine ; le département des Vosges perdant presque 40 % de ses conseillers généraux.

Région NORD PAS DE CALAIS

I - La situation actuelle

113 Conseillers régionaux

Dont - NORD.....70
- Pas de Calais.....43

156 Conseillers généraux

Dont - NORD.....79
- Pas de Calais.....77

Total : **269 élus**

II- Scénario envisagé

Si réduction de **50 %** alors le nombre de CT serait de **135**. L'assemblée régionale gagnerait 22 sièges (+ 19,5 %).

Populations départementales selon le recensement labellisé 2007

- NORD.....2 564 950 hab.
- Pas de Calais.....1 456 726 hab.

Population totale du Nord-Pas de Calais : **4 021 676 hab.**

Répartition des Conseillers territoriaux par département

Si 135 CT (- 50 %) : $4\,021\,676 / 135 = 29\,790$ habitants par CT

	NORD	Pas de Calais
Situation actuelle (Conseillers généraux)	79	77
135 CT	86	49

Nota : Actuellement, les deux départements du Nord-Pas de Calais comptent un nombre de Conseillers généraux sensiblement identique. Lorsque la réforme territoriale sera mise en application, le Pas de Calais comptera beaucoup moins d'élus que le Nord qui en gagne.

Région PAYS DE LA LOIRE

I - La situation actuelle

93 Conseillers régionaux

Dont	- Loire Atlantique.....	35
	- Maine et Loire.....	19
	- Mayenne.....	7
	- Sarthe.....	15
	- Vendée.....	17

203 Conseillers généraux

Dont	- Loire Atlantique.....	59
	- Maine et Loire.....	41
	- Mayenne.....	32
	- Sarthe.....	40
	- Vendée.....	31

Total : **296 élus**

II- Scénario envisagé

Si réduction de **50 %** alors le nombre de CT serait de **148**. L'assemblée régionale passerait de 93 à 148 élus (+ 55 sièges soit une augmentation de 59 %).

Populations départementales selon le recensement labellisé 2007

- Loire Atlantique.....	1 246 798 hab.
- Maine et Loire.....	770 777 hab.
- Mayenne.....	300 643 hab.
- Sarthe.....	556 946 hab.
- Vendée.....	607 430 hab.

Population totale des Pays de la Loire : **3 482 594 hab.**

Répartition des Conseillers territoriaux par département

Si 148 CT (- 50 %) : 3 482 594 / 148 = **23 531 habitants** par CT

	Loire Atlantique	Maine et Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée
Situation actuelle (Conseillers généraux)	59	41	32	40	31
148 CT	53	33	13	23	26

Nota : Le nombre des élus du Conseil général de la Mayenne sera divisé par trois ; pénalisant ainsi l'action de proximité dans ce département.

Région PICARDIE

I - La situation actuelle

57 Conseillers régionaux

129 Conseillers généraux

Dont

- Oise.....42
- Aisne.....41
- Somme.....46

Total : **186 élus**

II- Scénario envisagé

Si réduction de **50 %** alors le nombre de CT serait de **93**. L'assemblée régionale passerait de 57 à 93 élus (+ 36 sièges soit une augmentation de 63 %).

Populations départementales selon le recensement labellisé 2007

- Oise.....796 624 hab.
- Aisne.....537 820 hab.
- Somme.....565 910 hab.

Population totale de la Picardie : **1 900 354 hab.**

Répartition des Conseillers territoriaux par département

Si 93 CT (- 50 %) : $1\ 900\ 354 / 93 = 20\ 433$ habitants par CT

	Oise	Aisne	Somme
Situation actuelle (Conseillers généraux)	42	41	46
93 CT	39	26	28

Nota : Des trois départements de Picardie, la Somme est aujourd'hui celui qui compte le plus de Conseillers généraux. Sa couverture de proximité sera divisée par deux ; celle de l'Aisne baissera considérablement.

Région FRANCHE-COMTE

I - La situation actuelle

43 Conseillers régionaux

Dont	- Haute-Saône.....	10
	- Jura.....	10
	- Doubs.....	19
	- Territoire de Belfort.....	4

116 Conseillers généraux

Dont	- Haute-Saône.....	32
	- Jura.....	34
	- Doubs.....	35
	- Territoire de Belfort.....	15

Total : **159 élus**

III- Scénario envisagé

Si réduction de **50 %** alors le nombre de CT serait de **80** ; soit une augmentation de 37 conseillers régionaux (+ 86 %).

Populations départementales selon le recensement labellisé 2006

- Haute-Saône.....	237 197 hab.
- Jura.....	258 897 hab.
- Doubs.....	520 133 hab.
- Territoire de Belfort.....	142 444 hab.

Population totale de la région Franche-Comté : **1 158 671 habitants**

Répartition des Conseillers territoriaux par département

Si 80 CT (- 50 %) : quotient $1\ 158\ 671 / 80 = 14\ 483$ habitants par CT

	Haute-Saône	Jura	Doubs	Territoire de Belfort
Situation actuelle (Conseillers généraux)	32	34	35	15
80 CT	16	18	36	10

La Haute-Saône, le Jura et le Territoire de Belfort perdraient, ensemble, 37 conseillers généraux.

Région RHONE ALPES

I - La situation actuelle

157 Conseillers régionaux

Dont	- Ain.....	14
	- Ardèche.....	9
	- Drôme.....	14
	- Isère.....	32
	- Loire.....	20
	- Rhône.....	41
	- Savoie.....	10
	- Haute-Savoie.....	17

335 Conseillers généraux

Dont	- Ain.....	43
	- Ardèche.....	33
	- Drôme.....	36
	- Isère.....	58
	- Loire.....	40
	- Rhône.....	54
	- Savoie.....	37
	- Haute-Savoie.....	34

Total : **492 élus**

II- Scénario envisagé

Si réduction de **50 %** alors le nombre de CT serait de **246**, avec une assemblée régionale pléthorique qui gagne 89 élus (+ 57 %).

Populations départementales selon le recensement labellisé 2007.

- Ain.....	574 377 hab.
- Ardèche.....	309 456 hab.
- Drôme.....	473 428 hab.
- Isère.....	1 178 714 hab.
- Loire.....	740 668 hab.
- Rhône.....	1 677 073 hab.
- Savoie.....	405 535 hab.
- Haute-Savoie.....	706 708 hab.

Population totale de la région Rhône Alpes : **6 065 959 hab.**

Répartition des Conseillers territoriaux par département

Si 246 CT (- 50 %) : quotient $6\,065\,959 / 246 =$ **24 658 habitants** par CT

	Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Haute-Savoie
Situation actuelle (Conseillers généraux)	43	33	36	58	40	54	37	34
246 CT (- 50%)	22	13	19	48	30	68	17	29

Nota : La Savoie et l'Ardèche perdraient chacune 20 conseillers généraux et le département du Rhône en gagnerait 14.

Région POITOU-CHARENTES

I - La situation actuelle

55 Conseillers régionaux

Dont	- Charente.....	12
	- Charente – Maritime.....	18
	- Deux-Sèvres.....	11
	- Vienne.....	14

157 Conseillers généraux

Dont	- Charente.....	35
	- Charente – Maritime.....	51
	- Deux-Sèvres.....	33
	- Vienne.....	38

Total : **212 élus**

II- Scénario envisagé

Si réduction de **50 %** alors le nombre de CT serait de **106**. L'assemblée régionale gagnerait 51 élus (+93 %).

Populations départementales selon le recensement labellisé 2007

- Charente.....	349 535 hab.
- Charente – Maritime.....	605 410 hab.
- Deux-Sèvres.....	362 944 hab.
- Vienne.....	421 891 hab.

Population totale de la région Poitou-Charentes : **1 739 780 hab.**

Répartition des Conseillers territoriaux par département

Si 106 CT (- 50 %) : quotient $1\,739\,780 / 106 = 16\,413$ habitants par CT

	Charente	Charente-Maritime	Deux-Sèvres	Vienne
Situation actuelle (Conseillers généraux)	35	51	33	38
106 CT	21	37	22	26

Le nombre des conseillers généraux baisse fortement dans trois départements sur quatre : - 14 sièges en Charente ; - 14 sièges en Charente-Maritime et – 11 sièges dans les Deux-Sèvres.

Région ALSACE

I - La situation actuelle

47 Conseillers régionaux

Dont - Haut-Rhin.....20
- Bas-Rhin.....27

75 Conseillers généraux

Dont - Haut-Rhin.....31
- Bas-Rhin.....44

Total : **122 élus**

II- Scénario envisagé

Si réduction de **50 %** alors le nombre de CT serait de **61**. L'assemblée régionale gagnerait 14 élus.

Populations départementales selon le recensement labellisé 2007.

- Haut-Rhin.....736 477 hab.
- Bas-Rhin.....1 079 066 hab.

Population totale de la région Alsace : **1 827 248 hab.**

Répartition des Conseillers territoriaux par département

Si 61 CT (- 50 %) : quotient $1\,827\,248 / 61 = 29\,955$ habitants par CT

	Bas-Rhin	Haut-Rhin
Situation actuelle (Conseillers généraux)	44	31
61 CT	36	25

Nota : Les populations départementales étant relativement homogènes, les évolutions en sièges sont moins spectaculaires pour l'Alsace que pour d'autres régions.

CONCLUSION

Il ressort de ces projections que la plupart des départements perdront massivement des élus de proximité.

Aujourd'hui, les liens entre le Conseil général, les citoyens et les territoires sont particulièrement forts. Le conseiller général est un élu à l'écoute des citoyens, du monde associatif et des élus. Il est incontestablement un interlocuteur privilégié pour les communes rurales.

Demain, un conseiller territorial qui siègera dans son chef lieu de département et au sein de la capitale régionale, sera nécessairement moins disponible et donc moins accessible aux préoccupations de nos concitoyens.

Enfin, la progression significative du nombre des élus régionaux se traduira par des coûts supplémentaires résultant notamment des trajets beaucoup plus importants que devront parcourir les nouveaux élus pour exercer deux fonctions différentes avec un seul mandat sans parler pour certaines régions de la reconstruction de l'hémicycle.